



DOSSIER

NMH réinvente l'eau chaude !



La Grande conversation :
NMH à votre écoute
Page 4



Des jeunes de Nantes nord
mobilisés pour leur quartier
Page 11



Élections des représentants de
locataires : mobilisez-vous !
Page 12



DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Vous venez de construire une serre sur un toit d'immeuble à Nantes. Dans quel but ?

Ce projet « Symbiose » est à la fois une serre, une pépinière et une source d'énergie. Nous avons 3 objectifs avec Symbiose. Tout d'abord, contribuer au développement de l'agriculture urbaine et de la nature en ville, dans la continuité de ce que nous faisons avec nos quarante jardins participatifs. Ensuite, nous expérimentons l'usage des toits pour de nouvelles constructions parce que ce sera sûrement une des solutions demain

pour proposer de nouveaux logements ou équipements tout en préservant les terrains au sol. Enfin, Symbiose est une innovation qui permet de fabriquer de l'énergie renouvelable en récupérant la chaleur de la serre pour chauffer l'eau des logements situés en-dessous.

Est-ce important aujourd'hui pour Nantes Métropole Habitat de faire de l'innovation ?

Oui, cela fait partie de nos points forts. NMH, créé en 1913, a été parmi les premiers à proposer des logements « tout confort », accessibles aux ouvriers dans les années vingt. Les HLM ont été précurseurs dans la généralisation des salles de bains dans les habitations. Plus récemment, nous avons expérimenté à Nantes la construction d'une maison en quelques jours avec un robot « 3D ». Nous avons aussi équipé des immeubles avec des chaufferies alimentées par l'énergie d'ordinateurs, d'autres partagent une station photovoltaïque en circuit court. Aujourd'hui, c'est la serre Symbiose qui va nous permettre d'évaluer tous les potentiels de ce type de projet.

« Symbiose est à la fois une serre, une pépinière et une source d'énergie. »

Cette serre sera-t-elle accessible au public ?

Même si c'est un équipement expérimental, nous avons souhaité que Symbiose puisse ouvrir ses portes aux habitants, aux scolaires, aux professionnels, etc. L'organisation de visites et d'ateliers permettra au public de découvrir la serre-pépinière; une manière de sensibiliser chacun sur les enjeux de la ville de demain, notamment en ce qui concerne l'énergie et l'agriculture urbaine.

Bonne lecture.

Thomas Quéro, Président de Nantes Métropole Habitat, Adjoint au Maire de Nantes et conseiller métropolitain.

DES MÉDIATEURS DANS LES QUARTIERS À NANTES

Le dispositif des médiateurs de quartiers a été reconduit avec l'ensemble des bailleurs sociaux, la ville de Nantes, la tan et les services de l'État. Ce dispositif contribue aux objectifs de tranquillité publique dans les quartiers.

Les médiateurs de quartiers ont pour missions :

- > d'assurer une présence quotidienne visible, active et régulière auprès de l'ensemble des habitants et usagers des quartiers nantais.
- > d'informer et au besoin orienter les Nantais.e.s vers les acteurs spécialisés.
- > de prévenir les incivilités en particulier en communiquant auprès des plus jeunes.
- > de réaliser des actions de médiation et de prévention globales.

Quels quartiers concernés ?

Neuf quartiers sont couverts par le dispositif : Bellevue, Le Breil Malville, les Dervallières, Malakoff, Nantes Erdre, Nantes Nord, Nantes Est, Nantes Sud et l'Île de Nantes. Au total, ce sont 36 médiateurs qui sillonnent quotidiennement les quartiers au contact des habitants et des structures comme les centres Accoord.

Comment les contacter ?

Les médiateurs sont joignables de 15h à 22h, du mardi au samedi. Ils portent une tenue distinctive grise et jaune. Vous pouvez les solliciter quand vous les croisez sur le quartier ou les contacter par téléphone : Allo tranquillité publique | 02 40 41 99 99

LE CHIFFRE

400 000 €

investis par NMH dans ce dispositif pour 2022.

UNE BELLE INNOVATION POUR VERDIR LA CONSOMMATION !

Dans le cadre des objectifs de **transition énergétique** de la Métropole, NMH a installé une **centrale photovoltaïque sur un immeuble de Malakoff, rue de Tchécoslovaquie**.

Depuis cet été, cette installation fonctionne en autoconsommation collective ce qui signifie que l'énergie produite par les panneaux (384 m²) est consommée directement par les parties communes du bâtiment (halls, escaliers, ascenseurs) et celles de deux autres tours voisines soit **11 cages d'escalier** au total.

La centrale alimente également l'agence de proximité NMH, l'école Henri Bergson, la Maison des Haubans et la Mairie annexe.



LE CHIFFRE

20%

En moyenne annuelle, les 231 panneaux solaires produisent une électricité qui couvre près de 20 % de la consommation d'énergie des bâtiments concernés.

L'IMAGE



Pose de la première pierre du programme **Perspectives**, première opération de NMH à Thouaré-sur-Loire avec la construction de 29 logements locatifs sociaux. Livraison prévue fin 2023.



AUX DERVALLIÈRES, UN PROGRAMME DE RÉNOVATION POUR 310 LOGEMENTS NMH !

La résidence « Lorrain de La Tour », située dans le secteur des Dervallières, dans le périmètre de l'agence Watteau, va faire l'objet d'**importants travaux de rénovation**, à compter de l'automne 2022. Le but ? Apporter une réponse aux attentes de **nos locataires** (performance énergétique, cadre de vie), aux besoins des **futurs habitants** (offre de logements accessibles, diversification de l'habitat) et contribuer à **la transformation du quartier**.

D'ici fin 2024, le projet global comprendra 7 résidences **certifiées bâtiments basse consommation** (label BBC) et une offre de logements, adaptée à la demande et à la capacité financière des locataires.



Cabinet d'architecture : JBA
Entreprise du bâtiment : EIFFAGE
Avec le soutien de Nantes Métropole et de l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain (ANRU).





nmh
UN MONDE
DE SERVICES



DIALOGUER ENSEMBLE DIRECTEMENT CHEZ VOUS !

Le vendredi 23 septembre matin a eu lieu la « Grande Conversation » : les 500 collaborateurs de Nantes Métropole Habitat, tous métiers confondus, sont venus par équipe de 2 ou 3, rendre visite à près de 500 locataires directement à domicile. L'occasion de présenter nos services, d'être à l'écoute et de faire connaissance tout simplement !

TOUT D'ABORD, QU'EST-CE QUE LA « GRANDE CONVERSATION » ?

Ce concept est né chez le bailleur anglais SBHG et a déjà été expérimenté à plusieurs reprises en France notamment par des bailleurs sociaux comme Est Métropole Habitat, Caen la Mer Habitat, Eurométropole Habitat Strasbourg ou encore Habitat 76... Nantes Métropole Habitat a souhaité s'inscrire dans cette belle dynamique !

**LA
GRANDE
CONVERSATION**



« La Grande Conversation s'inscrit dans la continuité des actions menées dans le cadre du projet « Un Monde de Services » : les tables rondes, les focus groupes, les concertations auxquelles nous vous proposons de participer toute l'année. »

Isabelle Couvez, cheffe de projets
Qualité de Service



ET APRÈS

Chaque binôme NMH consigne ensuite les échanges et réalise un bilan de l'entretien. Analysés puis regroupés par thème, ces contenus nous permettront ensuite d'adapter nos actions.



POURQUOI AVOIR ORGANISÉ CET ÉVÉNEMENT ?

Cette démarche crée un nouvel espace de dialogue, différent des rencontres en agences, appels téléphoniques ou démarches par internet. Cela vient compléter, sous une forme innovante et conviviale, nos actions de proximité.



« Il est essentiel pour nous de rester à l'écoute des locataires tout au long de l'année. Cela nous permet d'adapter nos offres et d'identifier les évolutions à mettre en oeuvre pour la meilleure satisfaction client possible. »

Marc Patay, Directeur général
Nantes Métropole Habitat

COMMENT SE SONT DÉROULÉS LES RENDEZ-VOUS ?

Un panel représentatif des locataires a été visité. Lors du rendez-vous, de 30 minutes environ, les équipes NMH ont évoqué différents sujets sur le logement, le quartier et nos services. L'objectif était de mieux se connaître et d'échanger pour améliorer nos services, en créer de nouveaux, etc.

Une belle expérience partagée par les locataires et les équipes de NMH !





NMH RÉINVENTE L'EAU CHAUDE !

Dans les quartiers nord de Nantes, l'office a installé une serre-pépinière en toiture sur l'un de ses immeubles. Construit dans les années 70 et composé de 24 logements sociaux, le bâtiment a également fait l'objet de travaux de rénovation afin d'améliorer son confort et son accessibilité pour nos locataires.



SYMBIOSE, À QUOI ÇA SERT ?

Cette serre répond à plusieurs enjeux actuels en permettant de **préchauffer l'eau des logements**, de **produire des plants horticoles et maraîchers** et surtout de **réduire la consommation d'énergie** du bâtiment. Un défi à la fois énergétique, architectural et économique, mais surtout un pari sur la capacité à développer une forme d'agriculture urbaine au service du quartier !

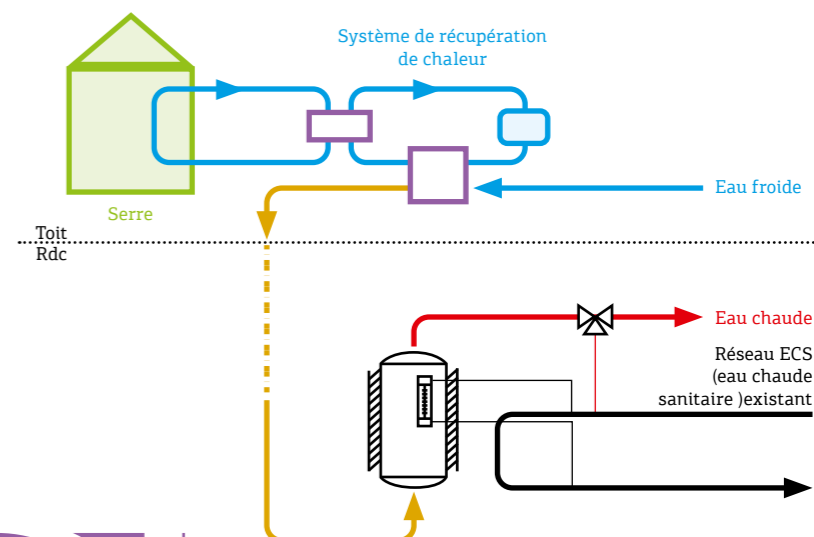
Symbiose nous permet aussi de tester les conditions d'aménagement des toitures. Nous avons de très nombreux bâtiments avec des toitures plates qui présentent un potentiel pour construire en surélévation, pour installer des équipements énergétiques, des jardins en terrasse voire de nouveaux logements. Les enseignements de cette opération nous serviront pour développer d'autres projets sur les toitures.

Luc Stephan, directeur Innovation chez Nantes Métropole Habitat



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le principe part d'un constat simple : un bâtiment reçoit au cours de l'année plus d'énergie solaire que l'énergie dont il a besoin pour se chauffer. Le but consiste donc à récupérer la chaleur de la serre pour chauffer l'eau du bâtiment, utilisée par les habitants, avec l'objectif de couvrir **70 à 90 % des besoins énergétiques** liés à la production d'eau chaude sur l'année. Cela fonctionne avec un système d'intelligence artificielle qui gère les besoins.



LES CHIFFRES

Surface de la serre

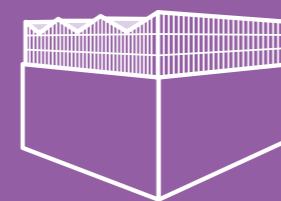
400 M²

Volume de la serre

1 490 M³

300 000 €

investis pour cette innovation thermique



QUEL IMPACT POUR LE QUARTIER ET SES HABITANTS ?

Des ateliers vont être proposés aux habitants dans la serre-pépinière sur diverses thématiques : germination, soin des plantes, culture de micro-pousses, plantes tinctoriales, fleurs comestibles, etc. Ils viendront compléter des ateliers de jardinages qui existent dans le quartier depuis plusieurs mois.

Les premières récoltes de Symbiose seront distribuées aux habitants du quartier via les offres solidaires existantes sur Nantes nord.

Moi, j'aime bien le jardin à la base et le manque que j'ai, c'est d'avoir un jardin à moi. Le fait d'en avoir un dans le quartier, de pouvoir rencontrer des gens, créer des affinités, enseigner et apprendre par le biais des autres habitants, je trouve que c'est un échange très intéressant !

Alexandrine, participante aux ateliers proposés par l'association Bio-T-Full et habitante du quartier de La Boissière

Ce projet s'inscrit dans les **politiques publiques de Nantes Métropole** pour le développement de l'agriculture urbaine et la nature en ville. Il constitue la première étape du projet « Nantes Nord Fertile ».

QUELS SONT LES PLANTS CULTIVÉS DANS SYMBIOSE ?

L'exploitant Simon Prévost (également maraîcher urbain de la ferme urbaine l'Alouette rit) va cultiver **des légumes et des fruits** (tomates, aubergines, poivrons, piments, courgettes, etc.) ; quelques **plantes aromatiques** (basilic, menthe, ciboulette, thym, ...) et des « **jeunes pousses** » c'est-à-dire des plantes potagères à consommer avant maturité.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Grâce à la chaleur et à la lumière, la photosynthèse des plantes est accélérée ; celles-ci poussent donc plus vite !

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE L'AVENTURE « JARDIN » ?

Avec **40 jardins partagés** proposés par Nantes Métropole Habitat et plus de **350 habitants-jardiniers**, il existe forcément un jardin près de chez vous. Pour intégrer un groupe et prendre part aux activités jardinage, envoyez un mail à jardins.partages@nmh.fr ou appelez le 02 51 86 37 70 !

VOUS SOUHAITEZ ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ ?



Nantes Métropole Habitat vous propose diverses solutions et vous accompagne dans vos projets, au meilleur de vos intérêts. Actuellement, des logements sont disponibles à la vente dans 23 résidences réparties sur le territoire nantais. Zoom sur l'une d'entre elles, la résidence Millet.

RÉSIDENCE MILLET

Située sur le boulevard Louis Millet, dans le quartier Doulon, la résidence Millet se compose de 48 appartements, allant du T1bis au T5.

Construits en 1995, ces immeubles ont fait l'objet d'un nettoyage de façade en 2021 et une sécurisation des halls avec la pose d'un système d'interphonie est prévue d'ici la fin 2022.

Les logements disposent tous d'un **garage boxé** en stationnement souterrain et certains profitent également d'une terrasse ou d'un balcon. Le chauffage est individuel au gaz.

De nombreux commerces et transports sont situés à proximité de la résidence.

> Prix à partir de 78 000 €



Nos offres de logements sont soumises à conditions : achat pour résidence principale uniquement et **sous conditions de plafonds de ressources**. Pour plus d'informations, contactez-nous au **06 38 19 42 94** ou par courriel à accession@nmh.fr et rendez-vous sur nmh.fr pour consulter nos offres actuelles !



INDECOSA CGT 44

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux locataires qui viennent d'arriver.

Dans le courant du mois de décembre 2022 auront lieu les élections des représentants des locataires, c'est pour vous, l'occasion de vous exprimer à travers ce vote très important. Quelle que soit votre décision dans les choix que vous aurez à prendre lors de cette consultation, ce sera pour un mandat de 4 ans. Vous avez fait confiance à notre association, aux nombreux militantes et militants et à moi-même durant ce mandat, nous vous en remercions et nous vous demandons de nous renouveler votre confiance lors du prochain vote.

Notre association sera toujours là, à vos côtés, pour vous accompagner dans vos démarches et nous continuerons à défendre vos intérêts. La présence de notre association dans le conseil d'administration de Nantes Métropole Habitat et dans les instances où notre représentant participe, a permis de faire évoluer bien des dossiers dans l'intérêt général des locataires.

Maison des syndicats

1, place de la Gare de L'État - 44276 Nantes Cedex 2
Tél. 02 28 08 29 88 - indecosacgt44@gmail.com
Lucien BERTIN, votre élu INDECOSA CGT au CA de NMH
Tél. 06 74 36 61 00 - lb.indecosacgt44@outlook.fr



CGL 44

La CGL est présente dans de nombreuses commissions pour défendre vos droits et vous représenter le mieux possible.

Nous sommes à vos côtés pour vous informer, vous orienter, vous accompagner dans vos démarches et résoudre vos problématiques de logement.

Médiation, assistance et soutien sont nos priorités pour agir dans vos intérêts.

Notre action et investissement ont besoin de votre soutien lors des prochaines élections, vous pourrez voter pour que l'on défende vos droits au plus juste de chacun des obstacles que vous pourriez rencontrer au quotidien dans votre logement et faire entendre vos demandes auprès de votre bailleur.

Une équipe de professionnels et bénévoles engagés et concernés vous écoutera et apportera des solutions.

La CGL vous accueillera toujours avec bienveillance, nous vous souhaitons une bonne rentrée.

CGL 44

Confédération Générale du Logement
6, place de la Manufacture - 44000 Nantes
Yannick GOURET, votre élu CGL au CA de NMH
Tél. 02 40 74 16 85 - udcgl44.lamanu@outlook.fr



CLCV-NANTES

CONSOMMATION, LOGEMENT,
CADRE DE VIE

Agissons ensemble avec la CLCV !

La CLCV intervient dans divers domaines : la Consommation, le Logement et le Cadre de Vie (CLCV). La CLCV, ce sont des consommateurs, usagers, locataires qui se sont regroupés pour s'organiser, agir et se défendre ensemble.

La CLCV milite depuis ses débuts pour permettre à tout un chacun d'améliorer son pouvoir d'achat et d'être informé sur ses droits et devoirs.

Nous tenons des permanences médiation pour vous aider à résoudre des litiges à l'amiable sur des sujets de :

- > Consommation (énergie, démarchage, téléphonie...)
- > Logement (état des lieux, charges, entretien parties communes, suivi des chartes de relogement...)

Tout au long de l'année, nous animons sur plusieurs quartiers nantais des ateliers sur l'équilibre alimentaire, le tri et la réduction des déchets, les économies d'énergie...

Vous avez envie de nous connaître davantage? Alors venez découvrir les activités menées par notre équipe bénévole et salariés, en nous contactant au : 02 40 43 42 82

CLCV Nantes

18 bis, Charles Perron - 44100 Nantes
Tél. 02 40 43 42 84 - nantes@clcv.org



LA CSF

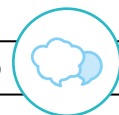
C'est la rentrée ! Nous souhaitons tout d'abord que les enfants et les jeunes de nos quartiers puissent vivre une année scolaire dans de bonnes conditions pour grandir, se former, et réussir leurs projets. Nous savons que pour beaucoup de familles, la baisse de leur pouvoir d'achat est une préoccupation majeure et quotidienne, l'augmentation du coût de la rentrée en est l'illustration. Il y a une urgence sociale pour réduire les inégalités.

En cette période de rentrée, notre association de défense des locataires, la Confédération Syndicale des Familles, sera à vos côtés pour vous représenter au conseil d'administration de Nantes Métropole Habitat, être à votre écoute et vous soutenir dans vos réclamations auprès du bailleur quand elles tardent à aboutir, quand vous ne vous sentez pas en sécurité dans votre cage d'escalier, quand vous voulez être mieux informé sur les projets urbains qui vous concernent.

Avec la CSF, nous vous proposons de participer à nos projets et initiatives conviviales pour mieux vivre dans votre quartier et rencontrer d'autres locataires.

CSF

8, rue Arsène-Leloup - 41100 Nantes
Tél. 02 40 47 56 33 - udcsf44@la-csf.org
Fari SALIMY, votre élue CSF au CA de NMH
Tél. 06 88 84 15 41
www.lacsf44.org - Facebook : CSF Loire Atlantique



CHARGÉ D'ACCUEIL, UN MÉTIER QUI NE CONNAÎT PAS LA ROUTINE !

Aujourd'hui, plus de 13 collaborateurs sont à votre écoute quotidiennement aux différents points d'accueil de l'office. Le métier de chargé d'accueil permet de renseigner et d'orienter les locataires dans leurs démarches. Guillaume, chargé d'accueil depuis 11 ans à l'agence Cartier nous explique ses missions et nous raconte son quotidien.

GUILLAUME, EN QUOI CONSISTE TON MÉTIER DE CHARGÉ D'ACCUEIL ?

Le métier de chargé d'accueil consiste à répondre aux questions des locataires qui viennent à l'agence de proximité ou qui nous appellent pour les orienter vers le bon destinataire, le bon service, etc. Le locataire doit repartir avec une réponse. Nous accueillons généralement une centaine de locataires par jour, physiquement ou par téléphone.

QUELLE EST TA JOURNÉE TYPE ?

C'est très diversifié. Avec mon binôme, on alterne entre le standard et l'accueil physique des usagers. Je peux être amené à recevoir un locataire pour une question sur sa demande de logement. Je fais les renouvellements de demande de mutation, je scanne les documents et je les transmets auprès des chargées de commercialisation. Je renseigne sur les loyers, charges, demande de prélèvement automatique, préavis... J'enregistre les réclamations : volets, interphones, fenêtres... L'après-midi, j'aide mes collègues : classement de documents, enregistrement numérique des contrats de location, appel de locataires pour régler des difficultés de paiement ou autre... En bonus, je participe à des événements de sensibilisation sur la propreté et le tri des déchets avec des partenaires comme « Billy the tri ». Je viens aussi en renfort sur notre plateforme téléphonique dédiée aux locataires (le CRL : centre de relations locataires) et je remplace parfois l'assistante de la responsable d'agence pour l'enregistrement du courrier. Je ne m'ennuie pas !

SERVICES INTERNET : EN DISCUTER POUR MIEUX LES UTILISER

En complément des agences de proximité et de notre plateforme téléphonique, nous proposons des services internet, notamment un nouvel outil de réclamations en ligne plus simple et performant. Des rencontres sont organisées avec les locataires pour faire le point sur les usages.

Site internet (nmh.fr), espace locataire, réclamations en ligne, sont autant de services numériques à votre disposition. Pour les utiliser de façon efficace, il faut les comprendre et maîtriser l'outil informatique. C'est pourquoi NMH a organisé en juillet dans les agences Jamet et Bottière des groupes de travail avec des habitants, pour connaître les attentes et les éventuels blocages afin de mettre en place des outils appropriés et vous apporter plus de satisfaction.

Je vais voir mes quittances de loyer sur mon espace locataire et les informations de NMH une fois par mois.

Marie-France, locataire Nantes nord



QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISES ?

C'est un métier à forte dimension humaine. Il faut aimer recevoir les personnes et être toujours souriant même si ce n'est pas toujours simple. Il faut bien connaître les services proposés par NMH, les métiers, avoir de l'empathie et surtout aimer travailler en équipe. La polyvalence, l'organisation, la disponibilité et la patience sont importantes. Avoir une bonne présentation est également essentiel, il ne faut pas oublier que le chargé d'accueil est la vitrine de Nantes Métropole Habitat. C'est aussi avoir le sens du service public.

11 ANS À CE POSTE, AS-TU DES ANECDOTES À NOUS RACONTER ?

Il m'est arrivé de recevoir une photo d'une locataire qui voulait me faire voir ses créations de chapeaux. Elle voulait mon avis et j'ai trouvé cela sympa de me faire partager sa passion pour la création. J'ai également reçu des appels pour une réservation de nuitée, comme à l'hôtel ou pour une réparation de lecteur DVD !

ET POUR FINIR, QU'EST-CE QUI TE PLAÎT LE PLUS DANS TON MÉTIER ?

C'est un métier qui ne connaît pas la routine, il y a toujours quelque chose à faire. J'aime cette proximité avec le public. J'ai de la chance de travailler avec une superbe équipe à l'agence. Les collègues sont toujours là pour m'aider en cas de besoin. Je fais ce métier depuis 11 ans et je l'apprécie toujours autant.

Ces rencontres s'inscrivent dans la continuité de la démarche « Un Monde de Services » que nous portons depuis quelques années, destinée à favoriser l'écoute client autour de nos services. À votre tour, venez découvrir notre site internet nmh.fr et créez votre espace locataire personnalisé pour effectuer vos paiements en ligne, déposer une réclamation, transmettre et récupérer des documents, etc.

Tout ce que je peux faire via internet, je le fais mais ça ne doit pas remplacer l'humain.

Marie-France, locataire Nantes nord



DES ALIMENTS BIO ET PAS CHERS À MALAKOFF

Déjà présent dans les quartiers de Bellevue, du Breil, des Dervallières, de Bottière-Pin Sec et à Saint Herblain Est, c'est maintenant à Malakoff que VRAC ouvre une épicerie.



QU'EST-CE QUE L'ASSOCIATION VRAC ?

L'association VRAC souhaite permettre à tous d'accéder à des produits bio de qualité, tout en restant accessibles financièrement.

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'adhésion est de 1 € par an et par foyer, à payer lors du retrait de votre première commande.

POUR COMMANDER

Plusieurs possibilités : par internet via la plateforme cagette.net, lors d'une permanence sur le quartier ou par téléphone au 06 68 47 01 05 ou au 07 64 82 11 85. À faire plusieurs jours avant la permanence de l'épicerie éphémère.

POUR RÉCUPÉRER SA COMMANDE À VRAC

Il faut venir le jour de permanence avec ses contenants (bocaux en verre, sacs, bouteilles...). Pour connaître les dates et lieux des prochaines permanences, rendez-vous sur :
> Le site internet : nantes.vrac-asso.org
> La page Facebook : [VRAC métropole Nantes](https://www.facebook.com/VRAC.métropole.Nantes)

VISITEZ LES MUSÉES AVEC UN PASS !

Pour profiter au maximum des musées de la métropole, deux formules de pass existent en fonction de vos envies.

Le pass inter-musées

Pour 20€, le pass inter-musées de Nantes vous donne accès en illimité pendant un an aux 5 musées métropolitains :

- > le musée d'arts de Nantes
- > le musée d'histoire naturelle de Nantes
- > le musée d'histoire de Nantes / château des ducs de Bretagne
- > le musée Jules-Verne
- > le Chronographe

Ce pass est nominatif. Pour vous le procurer, demandez-le à l'accueil d'un musée du dispositif.

Le pass musée

Pour 10€, le pass musée de Nantes vous donne accès en illimité pendant un an à l'un des 5 musées métropolitains cités ci-dessus.

Bonnes visites !



CHANTIERS JEUNES : RETOURS SUR LES ACTIONS RÉCENTES DANS LES QUARTIERS NANTAIS

À Nantes nord et au Clos Toreau, les jeunes se sont mobilisés, pour participer à différentes missions au service de l'intérêt général. Une expérience collective riche en apprentissage !

Dans le quartier du Clos Toreau, les jeunes se sont engagés auprès de l'association Soli'cités. Accompagné par nos peintres, un groupe a rafraîchi les portes des locaux vélos et des gaines techniques, ainsi que les plafonds des halls du 8 et 12 rue Saint-Jean-de-Luz. Le même après-midi, un second groupe de jeunes s'est activé au ramassage des déchets dans les espaces extérieurs.

À Nantes nord, c'est dans le cadre des chantiers d'insertion 16-18 ans avec l'association « Casse ta routine », que les jeunes ont participé à la rénovation des bâtiments. Au programme : pose de papier peint, de parquet et peintures extérieures. Ces actions sont l'occasion de créer du lien avec les jeunes et de leur permettre de découvrir nos métiers. Bravo à eux pour leur travail et leur sérieux !



ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE LOCATAIRES : VOUS ÊTES LES PREMIERS CONCERNÉS !

Choisir ses représentants, c'est choisir ceux qui participeront aux décisions du Conseil d'administration de Nantes Métropole Habitat pour améliorer votre logement, votre immeuble et votre quartier. Et ce choix, vous l'avez tous les 4 ans. Alors pensez-y et votez !

Le mandat des représentants de locataires, c'est en effet 4 ans d'action continue au service du bien vivre des résidents. Travaux à mener, entretien des parties communes, évolution des loyers, maîtrise des charges, gestion de la résidence, programme des travaux, avenir du quartier sont les nombreux sujets sur lesquels ils s'exprimeront et décideront durant leur mandat.

Membres à part entière du conseil d'administration de Nantes Métropole Habitat, ils disposent d'un véritable pouvoir pour porter votre voix sur les choix stratégiques et opérationnels concernant l'avenir de votre résidence.

Leur association vous soutient au quotidien et se fait le relais de vos questions, vos remarques ou vos attentes.

Alors du 16 au 29 novembre 2022, prenez la parole et votez !

BON À SAVOIR

Des informations vous seront communiquées régulièrement dans les boîtes à lettres et par voie d'affichage dans les halls des immeubles et de vos agences de proximité.

Actualités sur nmh.fr



parce que c'est utile pour

l'entretien des parties communes
discuter du montant des charges
décider des travaux

...

Vous souhaitez vous investir ?

En tant que locataire, vous pouvez vous porter candidat pour ces élections en rejoignant une des associations :

- > INDECOSA Confédération nationale du Travail (CGT) 44 :
02 28 08 29 88 – indecosa44@gmail.com
- > Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV) NANTES :
02 40 43 42 84 – nantes@clcv.org
- > La Confédération Générale du Logement (CGL) 44 :
02 40 74 16 85 – udcgl44.lamanu@outlook.fr
- > La Confédération Syndicale des Familles (CSF) 44 :
02 40 47 56 33 – udcsf44@la-csf.org
- > Confédération Nationale du Logement (CNL) :
02 40 35 64 49 – cnlnantesmetropole@orange.fr
- > L'Association Force Ouvrière (AFOC) 44 :
02 28 44 19 31 – associationafoc44@gmail.com
- > Union Nationale des Locataires Indépendants (UNLI) :
07 62 16 65 18 – nantes@unli.fr
- > Droit au Logement Loire-Atlantique (DAL HLM 44) :
09 53 23 92 07 – nantes.dal44@laposte.net

COMMENT JE VOTE ?

Voter, c'est facile, vous avez le choix :

- > Par internet, avec un identifiant et un mot de passe que vous recevrez par courrier, grâce auquel vous pourrez voter de chez vous ou dans vos agences de proximité Nantes Métropole Habitat, sur du matériel informatique mis à disposition à cet effet.
- > Par correspondance, avec un bulletin de vote papier, à renvoyer par La Poste avec une enveloppe T (frais de port gratuit).

Le matériel de vote nécessaire sera envoyé par courrier à votre domicile le 14 novembre 2022 au plus tard. Le résultat du vote sera connu le 30 novembre 2022.